

CONSEIL MUNICIPAL DU

22/10/2018

L'an deux mille dix huit le 22 du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de PUGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean ROUX

Date de convocation : 16/10/2018

PRESENTS : MM ROUX Jean, DUPIELLET Françoise, DUMONT Michel , Jean-Louis LANNES, GARD Daniel, DUCOURNAU Nadine, SANCHEZ Martine, Michel SAURA, HERR Severine, Marc DUPERRIN, Cathy COUPAUD, Carine LE TALLEC, Gilles BERGEON, Pierre MAGNOL

ABSENTS EXCUSES : Mauricette FAUCHE, Carine TRILLES

Michèle ROUSSEAU qui donne pouvoir à Severine HERR

Michaël FUSEAU qui donne pouvoir à Françoise DUPIELLET

Christian COVIAUX qui donne pouvoir à Jean-Louis LANNES

SECRETAIRE : Françoise DUPIELLET

Monsieur ROUX procède à l'appel et constate que le quorum est atteint, puis demande si le conseil adopte le compte rendu du 1/10/2018. Adopté à l'unanimité.

2018/133 TRAVAUX MEDIATHEQUE :

AVENANT MOINS VALUE BOUCHER

Le maire présente au Conseil Municipal les travaux modificatifs à la Médiathèque

Soit pour l'entreprise BOUCHER T une moins value de € TTC (clôture en moins et tranchée en plus) ce qui porte le marché TTC à €. Après délibération et à l'unanimité des présents le conseil municipal accepte cette moins value et autorise le Maire ou en cas d'absence M. DUMONT à signer l'avenant correspondant.

CHOIX DU GARDE -CORPS :

Après un large débat, le choix du conseil pour combler l'espace de 20 cm existant au garde corps des fenêtres du 1^{er} étage, s'oriente pour une tige carrée de 14

CONTRE: 2 ABSTENTIONS : 2 POUR : 13

SIGNALÉTIQUE MEDIATHEQUE

On ne remet pas en cause le choix de la plaque en plexi-glass voté lors du dernier conseil. Après un large débat, le caractère MANIFESTO en gras est adopté pour l'écriture MEDIATHEQUE.

CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3 POUR 14

SIGNALETIQUE :

Sur place le conseil décide des lieux d'implantation de la signalétique

Panneaux CEDEZ- LE-PASSAGE : Sur poteau à l'angle du bâtiment MAUGET
CENTRE CULTUREL, TENNIS, BIBLIO G dans plate-bande rosiers

PANNEAUX DE RUE : A la hauteur du cabochon sous la corniche haute du rez de
chaussée

POTEAU AVEC REVERBERE : éclairage sur console à hauteur des autres
éclairages (Pour à l'unanimité)

- Daniel GARD demande la finition du bitume avant l'inauguration
- Un potelet tabac sera installé à gauche dans la terre du massif, au niveau du 7^{ème} carreau, sur socle en béton

- M SAURA préconise une plantation de buis dans des jardinières autour du puits, comme cela a été effectué autour du puits place de l'église. Cette plantation apportera un peu de verdure toute l'année et visuellement diminuera la hauteur de la margelle. Tous les membres du conseil municipal donnent leur aval.

2018/134 -COMMISSION LISTE ELECTORALE

Suite aux dernières directives sont désignés membres de la commission de contrôle des listes électorales

- Martine SANCHEZ
- Nadine DUCOURNAU
- Gilles BERGEON
- Michel SAURA
- Daniel GARD

MANIFESTATION DU 11 NOVEMBRE POUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE

- Suite à la demande de la Préfecture il sera prévu sur PUGNAC
- Le 10 novembre, illumination du monument avec lectures des noms (voir bougies tempête)
- Le 11 novembre à 11 h ; Sonnerie des cloches pendant 11 minutes aux églises
- Lecture de texte par les enfants de l'école, salle du conseil municipal

DIVERS

2018/135 VENTE TERRAIN

Le maire informe le conseil des échanges entre le Centre Hospitalier de Libourne et la commune pour la cession pour l'euro symbolique de la parcelle ZI 269 à Bourgeau, adjacente au centre médical de pédopsychiatrie.

Par courrier du 10 octobre la Direction Générale de l'Hôpital a donné son accord pour la signature de l'acte mais précise que le Centre Hospitalier ne peut s'engager sur un délai de réalisation de l'hôpital de Jour.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil donne son accord pour cette transaction devant notaire et autorise le Maire ou en cas d'empêchement le

1^{er} adjoint à signer l'acte de vente. Sous réserve, pour que cette vente ne soit pas caduque, il faut que l'Hôpital de Libourne s'engage à honorer cet investissement dans un délai de 5 ans.

Daniel GARD indique que le téléphone est non branché à la Médiathèque, donc pas d'ascenseur. Il rend compte au conseil du rassemblement des élus à bordeaux manifestant pour « défendre les Territoires ».

Le maire informe le conseil de la facture des charges afférentes à la RPA présentée par LOGEVIE. Une dette de 2016 est en attente et les frais de 2017 s'élèvent à plus de 9000 €. Rendez-vous a été pris avec un représentant de Logévie le 8 novembre car ce montant est trop élevé.

Jean-Louis LANNES propose d'honorer par une médaille tout citoyen méritant. Certaines communes offrent la médaille de la Ville. L' idée est lancée.

Françoise DUPIELLET souhaite que les graffitis soient nettoyés au tennis avant l'inauguration, elle déplore ce vandalisme.

Une réunion de la commission culture va être programmée.

Elle indique que le 25 octobre Mme VERLAINE se rendra à la Médiathèque pour voir les lieux afin de programmer une exposition.

Le Maire transmet l'invitation pour le salon des Maires à PARIS le 19/11.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21 h 40.